Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOBIGNY - 9301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 28/07/2025 - 19518 - 1987 B 08925 - 582 050 514 - DOPY

Société DOPY

47 RUE DE LA REPUBLIQUE

93210 ST DENIS

19518

COMPTES ANNUELS

RGG Expert
62 Boulevard de Magenta

75010 PARIS

DOPY

47 RUE DE LA REPUBLIQUE

93210 ST DENIS

SIRET n°58205051400014

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

R.G.G.
EXPERT

62 Boulevard de Magenta
75010 PARIS

Société DOPY

47 RUE DE LA REPUBLIQUE

93210 ST DENIS

COMPTES ANNUELS

RGG Expert
62 Boulevard de Magenta

75010 PARIS

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	105 189.82		105 189.82	105 189.82		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	37 600.95		37 600.95	37 600.95		
	Constructions	1 191 514.65	897 771.03	293 743.62	311 197.67	17 454.05-	5.61-
	Installations techniques, matériel et outillage	13 077.13	13 077.13				
	Autres immobilisations corporelles	636 274.18	515 072.17	121 202.01	150 972.05	29 770.04-	19.72-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	20 000.00		20 000.00	20 000.00		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	18 330.00		18 330.00	18 330.00		
	Total II	2 021 986.73	1 425 920.33	596 066.40	643 290.49	47 224.09-	7.34-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements	1 436.00		1 436.00	1 387.00	49.00	3.53
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	737 783.47	92 578.96	645 204.51	743 616.13	98 411.62-	13.23-
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	130 087.77		130 087.77	142 923.11	12 835.34-	8.98-
	Autres créances	10 953.08		10 953.08	15 283.35	4 330.27-	28.33-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	400 000.00		400 000.00	405 000.00	5 000.00-	1.23-
	Disponibilités	681 368.13		681 368.13	674 287.81	7 080.32	1.05
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	1 075.94		1 075.94	2 493.57	1 417.63-	56.85-
	Total III	1 962 704.39	92 578.96	1 870 125.43	1 984 990.97	114 865.54-	5.79-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 984 691.12	1 518 499.29	2 466 191.83	2 628 281.46	162 089.63-	6.17-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 18 330.00
(3) Dont à plus d'un an

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

Société DOPY
47 RUE DE LA REPUBLIQUE
93210 ST DENIS

relatifs à l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	2 466 191.83 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	2 110 621.62 Euros
- Résultat net comptable,	24 040.06 Euros

Fait à PARIS
Le 23/04/2025

Salwa Guillaume
Directrice de Mission

Hubert Corchia
Expert Comptable

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 300 000)	300 000.00	300 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	20 580.62	20 580.62		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	30 000.00	30 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles	1 713 870.32	1 713 870.32		
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	62 790.53	179 600.54	116 810.01-	65.04-
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	24 040.06	33 189.99	9 149.93-	27.57-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	2 151 281.53	2 277 241.47	125 959.94-	5.53-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	60 343.45	81 914.98	21 571.53-	26.33-
	Concours bancaires courants	632.19	497.21	134.98	27.15
	Emprunts et dettes financières diverses	60 853.76	58 118.05	2 735.71	4.71
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 512.29	102 727.65	22 215.36-	21.63-
	Dettes fiscales et sociales	105 832.81	103 046.69	2 786.12	2.70
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	6 735.80	4 735.41	2 000.39	42.24
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	314 910.30	351 039.99	36 129.69-	10.29-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 466 191.83	2 628 281.46	162 089.63-	6.17-
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	276 335.30	332 854.31		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	1 339 675.11	256 293.19	1 595 968.30	1 644 492.39	48 524.09-	2.95-
Production vendue de biens						
Production vendue de services	156 139.55	358 513.77	514 653.32	508 211.75	6 441.57	1.27
Chiffre d'affaires NET	1 495 814.66	614 806.96	2 110 621.62	2 152 704.14	42 082.52-	1.95-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			19 349.62	18 280.85	1 068.77	5.85
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			18 573.20	14 361.69	4 211.51	29.32
Autres produits			686.23	155.41	530.82	341.56
Total des Produits d'exploitation (I)			2 149 230.67	2 185 502.09	36 271.42-	1.66-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			745 968.68	961 669.61	215 700.93-	22.43-
Variation de stock (marchandises)			110 299.59	17 850.28-	128 149.87	717.92
Achats de matières premières et autres approvisionnements			3 055.90	2 144.95	910.95	42.47
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			364 732.34	285 728.91	79 003.43	27.65
Impôts, taxes et versements assimilés			75 270.10	96 774.66	21 504.56-	22.22-
Salaires et traitements			606 077.88	585 778.45	20 299.43	3.47
Charges sociales			202 010.52	193 629.93	8 380.59	4.33
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			47 224.09	48 937.82	1 713.73-	3.50-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			3 851.65	17 665.05	13 813.40-	78.20-
Total des Charges d'exploitation (II)			2 158 490.75	2 174 479.10	15 988.35-	0.74-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			9 260.08-	11 022.99	20 283.07-	184.01-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			2 129.00	2 828.00	699.00-	24.72-
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	12 150.00	11 137.50	1 012.50	9.09
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	27 302.15	13 972.80	13 329.35	95.39
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	39 452.15	25 110.30	14 341.85	57.12
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	3 454.56	3 602.30	147.74-	4.10-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	3 454.56	3 602.30	147.74-	4.10-
2. Résultat financier (V-VI)	35 997.59	21 508.00	14 489.59	67.37
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	28 866.51	35 358.99	6 492.48-	18.36-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		64.00	64.00-	100.00-
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		64.00	64.00-	100.00-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	536.45	200.00	336.45	168.23
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	536.45	200.00	336.45	168.23
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	536.45-	136.00-	400.45-	294.45-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	4 290.00	2 033.00	2 257.00	111.02
Total des produits (I+III+V+VII)	2 190 811.82	2 213 504.39	22 692.57-	1.03-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 166 771.76	2 180 314.40	13 542.64-	0.62-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	24 040.06	33 189.99	9 149.93-	27.57-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier 6 119.00
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

« DOPY»

Société par Actions Simplifiée
au capital social de 300 000 €
Siège social 47 rue de la République
93200 SAINT DENIS

R.C.S BOBIGNY : 582 050 514

RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 227-10, al. 2 DU CODE DE COMMERCE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Chers actionnaires,

En application de l'article L 227-10 al. 2 du Code de Commerce, nous avons l'honneur de vous indiquer qu'il existe une convention de cette nature concernant Monsieur Olivier LEVY, le loyer du siège social est de ~~76 740 €.~~

Nous vous demandons d'en prendre acte.

Monsieur Olivier LEVY
Président

« DOPY»
Société par Actions Simplifiée
Au capital social de 300 000 €
Siège social 47 rue de la République
93200 SAINT DENIS

R.C.S BOBIGNY: 582 050 514

Rapport de gestion sur les opérations
de l'exercice clos le 31/12/2024

Chers actionnaires,

Je vous ai réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément à la Loi et aux Statuts, à l'effet de vous présenter les comptes et l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé, clos le 31 décembre 2024, ainsi que les perspectives de l'exercice en cours.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **2 110 621,62** Euros contre **2 152 704, 14** Euros au titre de l'exercice précédent.

Ce chiffre d'affaires est principalement constitué de vente d'articles de chaussures et d'articles accessoires.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **2 158 490,75** Euros pour l'exercice, contre **2 174 479,10** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **364 732,34** Euros au 31/12/2024 contre **285 728,91** Euros pour l'exercice précédent.

- Les impôts et taxes ressortent à **75 270,10** Euros au 31/12/2024 contre **96 774,66** Euros pour l'exercice précédent.

- Les salaires et traitements ressortent à **606 077,88** Euros au 31/12/2024 contre **585 778,45** Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à **202 010,52** Euros au 31/12/2024 et **193 629,93** Euros pour l'exercice précédent.

- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **47 224,09** Euros au 31/12/2024 contre **48 937,82** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **35 997,59** Euros, contre **21 508** Euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **536,45** Euros au 31/12/2024, contre **-136** Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de-**24 040,06** Euros contre un bénéfice de **33 189,99** Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il n'y a pas d'évènement particulier à signaler depuis la clôture de l'exercice.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nos résultats ont progressé et nous restons positifs sur les perspectives de notre activité.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre société ne procède pas à des travaux de recherche et de développement.

ACTIVITES DES FILIALES

Notre société détient une participation au capital de la SCI CARNOT.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Notre société détient 5 % du capital social de la SCI CARNOT.

PRISES DE PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice écoulé notre société n'a pris aucune participation.

PRISE DE CONTROLE

Au cours de l'exercice écoulé notre société n'a pris le contrôle d'aucune société.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

A l'actif:

- Les valeurs immobilisées brutes sont de **2 021 986,73** Euros, les amortissements et provisions correspondants de **1 425 920,33** Euros, soit un montant net de **596 066,40** Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de **643 290,49** Euros.

- Les stocks et en-cours de production nets ressortent à **656 640,13** Euros, contre **745 003,13** Euros pour l'exercice précédent.

- Les créances et disponibilités nettes sont de **1 222 408,98** Euros, contre **1 222 274,65** Euros pour l'exercice précédent.

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à **2 151 281,53** Euros, contre **2 277 241,47** Euros pour l'exercice antérieur.

- Les emprunts et dettes ressortent à **314 910** Euros contre **335 820,37** Euros l'année précédente.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent **à 2 149 230,67** Euros au 31/12/2024, contre **2 185 502,09** Euros pour l'exercice précédent.

La marge brute sur marchandises s'élève à 739 **700,03** Euros, soit 46,35% pour l'exercice clos le 31/12/2024, contre **700 673,06** Euros, soit **42,61 %** l'année précédente.

Le résultat d'exploitation s'établit à **9 260,08** Euros, contre **11 022,99** Euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société".

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **31/12/2024** fait ressortir **un bénéfice** de-**24 040** Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **24 040** Euros.

Le poste report à nouveau, antérieurement de **62 790,53** Euros, est porté, après affectation du résultat, à la somme de **86 830,59** Euros.

Nous vous proposons de distribuer **150 000 Euros** au titre des dividendes prélevés sur le report à nouveau, qui passera ainsi à **0 Euros et 63 169,47 Euros sur la réserve statutaire** qui passera ainsi à **1 650 700,91 Euros.**

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'au titre de l'exercice clos au 31/12/2024 il est procédé à une distribution de dividendes de **150 000 euros** prélevée sur le report à nouveau et la réserve statutaire.

Pour satisfaire aux dispositions de la loi, je vous demande de prendre acte des distributions de dividendes intervenues au titre des trois exercices précédents :

Dates de clôture	Revenus éligibles à l'abattement de 30 %		Revenu non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2021 31/12/2022 31/12/2023	70 000 € 40 000 € 60 000 €		

Il convient de vous informer que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater du Code Général des Impôts, les personnes physiques fiscalement domiciliées en France qui perçoivent des revenus éligibles à l'abattement de 40% prévu par l'article 168 du Code Général des Impôts pourront opter pour leur assujettissement à un prélèvement de 30 % forfaitaire, y compris les prélèvements sociaux.

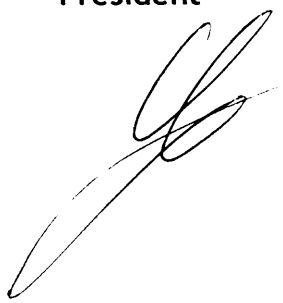
De plus, conformément aux dispositions de l'article 136-7 du Code de la Sécurité Sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques, sont désormais prélevés à la source.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquiès du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre Président, pour l'exercice écoulé.

Monsieur Olivier LEVY
Président



« DOPY ST DENIS »

Société par Actions Simplifiée
Au capital social de 300 000 €
Siège social 47 rue de la République
93200 SAINT DENIS

R.C.S BOBIGNY: 582 050 514

TEXTE DES RESOLUTIONS A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2025

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 20234 approuve les comptes et le bilan de cet exercice, tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, en conséquence de ce qui précède, donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale constate que l'exercice clos le 31 décembre 2024 fait ressortir un bénéfice **24 040,06 euros**, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **24 040,06 euros.**

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, propose une distribution de dividendes de **150 000,00** Euros sur le report à nouveau et la réserve statutaire.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la rémunération du Président, Monsieur Olivier LEVY qui a perçu au cours de l'exercice clos au 31/12/2024 une **rémunération brute de 73 664,16 euros** et le remboursement des frais justifiés par Monsieur Olivier LEVY.

On rappelle que les charges sociales de la rémunération de Monsieur LEVY sont directement prises en charge par la société.

Monsieur Olivier LEVY ne prend pas part au vote.

SIXIÈME RESOLUTION

L'assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions de la nature de celles visées à l'article L 227-10, alinéa 2 du Code de Commerce, et constaté qu'il existe une convention de cette nature concernant Monsieur Olivier LEVY.

SEPTIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

« DOPY»
Société par Actions Simplifiée
Au capital social de 300 000 €
Siège social 47 rue de la République
93200 SAINT DENIS

R.C.S BOBIGNY: 582 050 514

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2025

L'an Deux Mille Vingt-Cinq, le 30 juin, à dix heures,

Les Actionnaires de la Société « DOPY ST DENIS », se sont réunis au siège social, en **Assemblée Générale Ordinaire Annuelle**, sur convocation du Président, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant audit siège :

- Lecture du rapport du Président sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2024;
- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024;
- Quitus au Président ;
- Affectation des résultats ;
- Distribution de dividendes ;
- Approbation de la rémunération du Président ;
- Approbation des conventions relevant du régime de l'article L 227-10, al. 2 du Code de Commerce ;
- Pouvoirs à donner ;
- Questions diverses.

Les actionnaires présents ont émargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom, qu'en qualité de mandataires.

L'Assemblée est présidée par son Président Monsieur Olivier LEVY,

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Le rapport de gestion du Président ;
- Le texte des résolutions proposées ;
- Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024;
- L'inventaire ;
- Lettre de convocation.

Puis le Président rappelle à l'Assemblée que les documents prévus par la Loi ont été adressés aux Actionnaires quinze jours francs avant la date de la présente Assemblée, et tenus à leur disposition au siège social jusqu'à la date de ladite Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président donne alors lecture du rapport général sur l'activité de la Société et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, et présente les comptes annuels en les commentant.

Puis, le Président donne lecture des rapports.

La discussion est alors ouverte.

Après divers échanges de vues, et plus personne ne demandant la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2024 approuve les comptes et le bilan de cet exercice, tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

a

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, en conséquence de ce qui précède, donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale constate que l'exercice clos le 31 décembre 2024 fait ressortir un bénéfice de **24 040,06 Euros**, et décide de l'affecter de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **24 040,06 euros.**

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, propose une distribution de dividendes de **150 000,00** Euros prélevée sur le report à nouveau et la réserve statutaire.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité par l'associée unique.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la rémunération du Président, Monsieur Olivier LEVY qui a perçu au cours de l'exercice clos au 31/12/2024 une **rémunération brute de 73 664,16 euros** et le remboursement des frais justifiés par Monsieur Olivier LEVY.

On rappelle que les charges sociales de la rémunération de Monsieur LEVY sont directement prises en charge par la société.

Monsieur Olivier LEVY ne prend pas part au vote.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions de la nature de celles visées à l'article L 227-10, alinéa 2 du Code de Commerce, et constaté qu'il existe une convention de cette nature concernant Monsieur Olivier LEVY.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

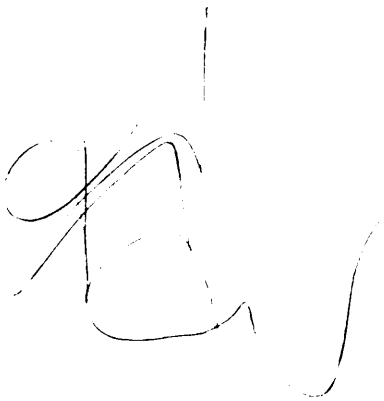
Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12h00.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et actionnaire présent.

Madame Nadine LEVY



Monsieur Olivier LEVY
Président

